Cinquante troisième année. - N ° 229 A Jeudi 28 novembre 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 5

01 – AIN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURG-EN-BRESSE

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20190224. *Date de parution :* 21 novembre 2019.
Annonce numéro : 4. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

351 904 578 RCS Bourg-en-Bresse.
MICROFOR.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 8384.70 EUR.
Adresse : 19, Avenue d'Oyonnax, 01100 Bellignat.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date à OYONNAX (Ain), du 13 novembre 2019, il a été prévu l'apport à titre de fusion par la société MICROFOR, Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 384,70 €, dont le siège social est à BELLIGNAT (01100) – 19, Avenue d'Oyonnax, Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BOURG EN BRESSE sous le numéro 351 904 578, au profit de la société OKTEO, Société par actions simplifiée au capital de 336 000 €, dont le siège social est à CEYZERIAT (01250) - 259, route des Soudanières, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BOURG-EN-BRESSE sous le numéro 333 264 810, de tout l'actif de la société MICROFOR évalué à 538 882.88 euros et la prise en charge du passif de la société absorbée par la société absorbante, évalué à 193 821.24 euros, soit un apport net de 345 061.64 euros. La société OKTEO détenant la totalité des parts sociales composant le capital social de la société MICROFOR, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Prime de fusion : néant Dépôt du projet de fusion au Greffe du tribunal de Commerce de BOURG EN BRESSE au nom des sociétés OKTEO et MICROFOR le 19 novembre 2019 Pour avis Monsieur Michel PIVARD, Gérant de la société MICROFOR et Président de la société OKTEO.